DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

A L'INSTALLATION POUR

LES AGRICULTEURS

PAYS DE LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Politique de développement économique de la CCPL

La CCPL a fait du soutien aux entreprises un de ses axes forts en faveur du développement économique communautaire. L'agriculture représente un secteur économique local important pour le territoire. Aussi maintenir un maximum d'exploitations est un objectif pour la collectivité, tout en promouvant une agriculture innovante, de qualité et à forte valeur ajoutée.

Dans le but de favoriser le renouvellement des générations et de pérenniser l'activité agricole sur le territoire, le Conseil Communautaire, réuni le 3 octobre 2024, a adopté une délibération favorable à la mise en place d'un dispositif de soutien financier destiné aux personnes s'installant pour la première fois en tant que chefs d'exploitation agricole. Ce soutien vient compléter les aides accordées par l'État et le Conseil Régional des Hauts-de-France.

Financement communautaire* : Octroi d'une aide forfaitaire à l'investissement de 3000€ pour les candidats à l'installation ayant bénéficié de l'AJA et/ou de l'ARSI, complétée d'une bonification possible de 2000€.

L'aide de base est versée en une fois. L'aide bonifiée à N+1 ou N+2.

**Ces montants seront versés dans la limite de la ligne budgétaire annuelle dédiée à ces aides au développement économique.*

Critères d'éligibilités :

• Exploitant ayant 18 ans minimum ;
• Diplôme agricole ou en reconversion professionnelle ;
• Attestation obligatoire d'attribution de l'AJA (nationale) ou ARSI (régionale) (avoir un PPP et PE validés) datant de moins de 2 ans ;
• Activités de cultures, polycultures ou d'élevage ;
• Pouvoir justifier de la tenue d'une comptabilité de gestion (ex : attestation de l'expert-comptable, centre de gestion, attestation sur l'honneur de suivi de gestion pour les MicroBA).

Critères pour la bonification (Critères cumulatifs obligatoires pour ouvrir à la bonification) :

• Mise en œuvre de pratiques agroécologiques dès l'installation ;
• Plantation de haies, arbres d'essences locales en nombre significatifs justifiant d'un accompagnement avec le Parc naturel régional ou tout autre acteur légitime sur le sujet ;
• Intégrer les ouvrages d'hydraulique douce portés par la CCPL sur ses parcelles ;
• Organisation d'une journée portes ouvertes par an ;
• Vente de produits en circuit court sur le territoire de la CCPL ;
D'autres critères, selon le projet et sur base du volontariat, peuvent être intégrés à l'ouverture à la bonification.

Dossier à compléter, à signer et à adresser à la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
(1 Chemin du Pressart – 62380 Lumbres ou par mail : clemence.dermenghem@ccplumbres.fr).

Renseignements : Clémence Dermenghem : 03.21.12.59.43 / clemence.dermenghem@ccplumbres.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR N° SIRET : |__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__||__|
Attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

N° PACAGE : |__||__||__||__||__||__||__||__||__| O Aucun numéro attribué

CIVILITE : O Madame O Monsieur

NOM : ……

PRENOM : ……

DATE DE NAISSANCE : |__||__|/|__||__|/|__||__||__||__|

COORDONNEES DU DEMANDEUR

ADRESSE (permanente du demandeur) :……

CODE POSTAL : |__||__||__||__||__|

COMMUNE : ……

TELELPHONE FIXE : |__||__||__||__||__||__||__||__|__||__|

TELELPHONE PORTABLE : |__||__||__||__||__||__||__||__|__||__|

MAIL :……

CARACTERISTIQUES DU PROJET

ADRESSE DU SIEGE DE L'EXPLOITATION :……

CODE POSTAL : |__||__||__||__||__|

COMMUNE :……

STATUT : ……

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AGRICOLE :
……

AUTRES AIDES A L'INSTALLATION ATTRIBUEES : ……

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (pouvant notamment répondre aux critères de bonification)

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ **L'attestation sur l'honneur complétée et signée (page 4)**
- ✓ **Une copie de l'accord mentionnant que la dotation de l'État ou de la Région vous a été attribuée**
- ✓ **Une copie de l'attestation d'immatriculation à la MSA**
- ✓ **Une attestation relative à la gestion comptable de l'exploitation**
- ✓ **Un relevé d'identité bancaire**

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ..... (nom, prénom), demandeur de l'aide de la CCPL :

♦ Certifie que je suis régulièrement déclaré(e)

♦ Certifie que je suis en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants

♦ M'engage à exercer une activité professionnelle en qualité de chef d'exploitation agricole pendant 5 ans à compter du versement de l'aide

♦ Atteste ne pas avoir sollicité une aide publique autre que celles indiquées dans mon dossier de demande pour financer mon projet d'installation

♦ Suis informé(e) que la CCPL peut être amenée à communiquer sur la liste des bénéficiaires de l'aide

♦ Suis informé(e) que l'aide perçue entrera dans le cadre du règlement « De Minimis » et que son versement pourra faire l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État en charge de vérifier le respect du plafond d'aide fixé par le règlement CE 1535/2007

♦ Certifie exactes et sincères les informations et pièces du présent dossier

♦ Suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement de l'aide sera exigé.

Fait à ……..,

le …….

Signature du demandeur :